



# Réunion publique

20 janvier 2022

## **Expérimentation d'une extinction nocturne partielle sur la commune de La Tronche**



**Réunion publique**

20 janvier 2022

## **Expérimentation d'une extinction nocturne partielle**

### **Le contexte de cette expérimentation**

Cette action s'inscrit dans la déclinaison de la **charte d'engagement lumière** adoptée par le Conseil Municipal en juillet 2021. Elle s'inscrit par ailleurs dans le **programme d'actions Plan Air Energie Climat** de la commune, adopté par le Conseil Municipal lors de la même séance.

Il s'agit d'une action déployée par les communes de l'ensemble de la métropole, selon des modalités adaptées à chaque territoire.

La commune de Corenc est par exemple très avancée sur cette action : mise en œuvre de l'extinction nocturne depuis le 10 octobre 2021, sur toute la commune y compris la route de Chartreuse.

Sur notre commune, la faisabilité technique d'une extinction nocturne sur les parties hautes de la commune est acquise depuis le mois de janvier 2022.



**Réunion publique**

20 janvier 2022

## **Expérimentation d'une extinction nocturne partielle**

- **Le choix d'une concertation avec les habitants**

1/ L'extinction nocturne est testée sur les parties hautes de la commune pendant une phase d'expérimentation de 1 an afin d'ajuster les conditions de mise en œuvre de cette extinction si besoin (plage horaire, périmètre, etc...). Ce secteur correspond au périmètre du PNR de Chartreuse et présente un intérêt particulier en terme d'impact sur la faune notamment. La période d'expérimentation est fixée à 1 an afin d'avoir le recul ainsi qu'un état initial pour l'ensemble des saisons.

2/ La phase d'expérimentation est suivie par un groupe composé d'un panel d'habitants. Ce groupe se réunit une fois par saison.

3/ Ce groupe de suivi est une instance consultative, qui émet des recommandations et des propositions d'évolution à l'issue de la phase expérimentale de 1 an.



## Réunion publique

20 janvier 2022

### Expérimentation d'une extinction nocturne partielle

- Méthodologie

#### *Phase préparatoire*

1/ Constitution du groupe de suivi → entre octobre 2021 et février 2022 → Toutes les personnes intéressées peuvent s'inscrire via l'adresse mail [participation@ville-latronche.fr](mailto:participation@ville-latronche.fr) avant le 5 février

2/ Travaux sur les armoires électriques → réalisés entre octobre et décembre 2021

3/ Détermination du périmètre et de la plage d'extinction : périmètre / plage horaire d'extinction nocturne / date de démarrage de l'expérimentation → **1<sup>ère</sup> réunion du groupe de suivi le 10 février 2022**



## Réunion publique

20 janvier 2022

### Expérimentation d'une extinction nocturne partielle

- **Méthodologie**

#### *Phase opérationnelle*

- 1/ Information globale des habitants sur la démarche (mag et boitage ciblé sur le secteur de l'expérimentation)
- 2/ Réunion publique d'information → 20 janvier 2022 → présentation des objectifs, contexte et méthodologie de concertation
- 3/ Réunion N°1 du groupe de suivi → 10 février 2022 → détermination des modalités de l'extinction et des indicateurs de suivi de l'expérimentation
- 4/ Lancement de l'extinction nocturne sur les coteaux pour une période de 1 an



## Réunion publique

20 janvier 2022

### Expérimentation d'une extinction nocturne partielle

- **Méthodologie proposée**

#### ***Phase opérationnelle - suite***

4/ Réunion N°2 du groupe de suivi → mardi 12 avril 2022 → analyse de la phase février – mars 2022

5/ Réunion N°3 du groupe de suivi → jeudi 7 juillet 2022 → analyse de la phase avril – juin 2022

6/ Réunion N°4 du groupe de suivi → début octobre 2022 (date à définir) → analyse de la phase juillet-septembre 2022

7/ Réunion N°5 du groupe de suivi → début janvier 2023 (date à définir) → analyse de la phase octobre – décembre 2022



**Réunion publique**

20 janvier 2022

## **Expérimentation d'une extinction nocturne partielle**

- **Méthodologie proposée**

### ***Phase opérationnelle - suite***

8/ Réunion N°6 du groupe de suivi → Début février 2023 → synthèse des recommandations du groupe de suivi

9/ Décision politique au regard des recommandations du groupe de suivi

10/ Présentation des décisions au groupe de suivi

11/ information globale des habitants

12/ Mise en œuvre de l'extinction, consolidée à l'issue de l'expérimentation (périmètre, plages horaires, etc...)



**Réunion publique**  
20 janvier 2022

## **Expérimentation d'une extinction nocturne partielle**